

N°2026-03/16B

Objet : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DE L'ÉQUIPEMENT DES COLLECTIVITÉS (DSEC).

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00, au Centre José Arriéta à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Bureau :	10		Pour :	9
En exercice :	10	Vote :	Contre :	0
Présents :	9		Abstention :	0

Présents : Dominique ANDRAULT, François BONNEAU, Thierry DEL POSO, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Jean ROMEO, Louis SALA Jean-Jacques THIBAUT (sauf pour l'affaire n°10).

Absent excusé : Nathalie PINEAU.

Secrétaire de séance : Jean ROMEO

Date de convocation : 04 mars 2026

Le Président expose à l'assemblée,

Les tempêtes successives du 26 décembre 2025 et du 19 janvier 2026, ont causé des dégâts sur le territoire de Sud Roussillon.

Sur le littoral, au niveau des épis de la plage sud, la digue adossée à la dune a été endommagée par la puissance de la houle. Des enrochements se sont affaissés, déstructurant la digue.

Sur la plage Rodin, le long de la tranche 2 du baladoir, la dune a été endommagée. Des ganivelles ont été emportées par la houle, et le pied de dune s'est érodé.

Des travaux de confortement sont ici nécessaires.

D'autre part, une canalisation d'eaux usées a cédé, nécessitant une intervention d'urgence.

Dans ce contexte, la communauté de communes Sud Roussillon souhaite déposer un dossier de subvention auprès de la préfecture des Pyrénées-Orientales, dans le cadre de la dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par un évènement climatique ou géologique grave (DSEC).

A cet effet, la Communauté de Communes Sud Roussillon souhaite soumettre les opérations suivantes :

Reconstruction des enrochements de la digue de protection contre la submersion marine plage sud Saint-Cyprien			
DEPENSES (H.T)	RECETTES		
		%	Total
64 653,40 €	Financiers sollicités		
	Etat (DSEC)	80	51 722,72 €
	Autofinancement		
	CCSR	20	12 930,68 €

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60

Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114

Restauration de la dune de protection contre la submersion marine – Quartier Rodin à Saint-Cyprien			
DEPENSES (H.T)	RECETTES		
		%	Total
24 203,40 €	Financiers sollicités		
	Etat (DSEC)	80	19 362,72 €
	Autofinancement		
	CCSR	20	4 840,68 €

Réparation du réseau d'eaux usées suite à une casse au parc de la Prade à Saint-Cyprien			
DEPENSES (H.T)	RECETTES		
		%	Total
17 368,00 €	Financiers sollicités		
	Etat (DSEC)	80	13 894,40 €
	Autofinancement		
	CCSR	20	3 473,60 €

LE BUREAU, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **DÉCIDE** de solliciter l'Etat dans le cadre de la Dotation de Solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales et de leurs groupements touchés par un Evènement Climatique ou géologique grave (DSEC) ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile pour la bonne gestion de ce dossier.

↳ **CHARGE** le Directeur Général des Services de l'exécution de la présente délibération qui sera portée à la connaissance du Conseil de Communauté.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

